

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion du Conseil d'Administration de Veolia Environnement et évolution de la gouvernance de la Société dans l'hypothèse de la nomination de M. Henri Proglio comme Président-Directeur Général d'EDF

Paris, le 21 octobre 2009. Réuni le 21 octobre sous la présidence de M. Henri Proglio, Président-Directeur Général, le Conseil d'Administration de Veolia Environnement a exprimé à l'unanimité, dans l'hypothèse où M. Henri Proglio serait nommé Président-Directeur Général d'EDF, sa préférence pour le maintien du statut actuel de société anonyme à conseil d'administration avec mise en place d'une dissociation des fonctions de Président du Conseil de celles de Directeur Général.

Le Conseil a exprimé dans cette hypothèse, son souhait de confier :

- à M. Henri Proglio la fonction non exécutive de Président du Conseil,
- et à M. Antoine Frérot, actuel Directeur général de Veolia Eau, celle de Directeur Général de la Société.

Le Conseil a en outre recommandé la création d'un poste de Vice-président du Conseil d'Administration qui serait confié à M. Louis Schweitzer, administrateur indépendant. Le Vice-président aurait pour mission de s'assurer, sur le modèle britannique du « Senior Independent Director », du bon fonctionnement des organes de gouvernance.

Veolia Environnement

Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE et NYSE : VE) est le référent mondial des services à l'environnement. Présent sur les cinq continents avec plus de 330 000 salariés, le groupe apporte des solutions sur-mesure aux collectivités comme aux industriels dans quatre activités complémentaires : la gestion de l'eau, la gestion des déchets, la gestion énergétique et la gestion des transports de voyageurs. Veolia Environnement a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 36,2 milliards d'euros. www.veolia.com

Avertissement important

Veolia Environnement est une société cotée au NYSE et à Euronext Paris et le présent communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » (forward-looking statements) au sens des dispositions du U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations sont fondées sur les attentes et les prévisions actuelles du management et sont sujettes à certaines incertitudes qui pourraient avoir pour conséquence une différence significative entre les résultats réels et ceux décrits dans les déclarations prospectives, de même que les risques décrits dans les documents déposés par Veolia Environnement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission. Veolia Environnement n'a pas l'obligation ni ne prend l'engagement de mettre à jour ou réviser les déclarations prospectives. Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement auprès de Veolia Environnement copie des documents enregistrés par Veolia Environnement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission.

Contact analystes et investisseurs institutionnels : Nathalie Pinon - Tél +33 (0)1 71 75 01 67